



Procès Verbal de l'assemblée générale Extraordinaire le 21 mars 2018

W N°241002697 de l'association CÉLA

Ordre du jour :

Modifications statutaires :

Les modifications portées au vote des adhérents sont en pièce jointe « **annexe 1** » en rouge, ce qui est proposé au vote à supprimer et en bleu, ce qui est proposé au vote à ajouter

Entrée au conseil d'administration

Monique GUENO
Elisabeth GOUET
Anne Marie BEGUE-SIMON
Catherine AEDO
Fabienne LAFON
Emmanuel SCHMITT
Annick RABY

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 21 avril 2018 n'ayant pas obtenu le quorum nécessaire afin de valider les votes, cette dernière a été de nouveau convoquée le 4 avril 2018 comme prévu dans les statuts de l'association.

Le 4 avril 2018 l'ordre du jour est de nouveau mis au vote selon les modalités prévues par les statuts de l'association.

Procès Verbal de l'assemblée générale Extraordinaire le 4 avril 2018

Modifications statutaire :

la modification des art 4/7/8/12/14 (Vote validé à l'unanimité des présents)

Entrée au conseil d'administration :

l'entrée des membres ci dessous dénommés (Vote Validé à l'unanimité des présents)

GUENO Monique/GOUET Elisabeth/BEGUE-SIMON Anne Marie/LAFON Fabienne/AEDO
Catherine /RABY Annick/Emmanuel SCHMITT

Ces administrateurs viennent rejoindre l'équipe en place : GREGOIRE Frédéric (Président)/RIVAS
Richard (Trésorier) / SAUGNAC SARAH

le Conseil d'administration est donc composé de 10 membres

Une décision prise à l'unanimité (Mr Emmanuel SCHMITT est nommé **secrétaire** et prend ses

fonctions dès la décision entérinée)

Documents joints : Annexe 1/Annexe 2 (PV Manuscrit signé) et feuille d'émargement du 4 avril 2018

Fait à Bergerac le 4 avril 2018

Le président



Le trésorier



Le secrétaire

